

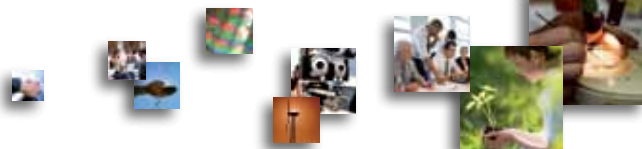
Cela fait maintenant trois ans que la Fondation se développe pour accompagner l'université de Cergy-Pontoise et financer des projets spécifiques grâce au soutien d'entreprises. La Fondation œuvre ainsi à la collaboration université-entreprise à travers les chaires partenariales. Un modèle qui séduit et fait ses preuves, comme en témoigne la récente création d'une chaire de recherche en génie civil. Par ailleurs et grâce au dispositif de bourses d'études, une cinquantaine d'étudiants ont pu bénéficier d'un soutien financier et d'une découverte du monde de l'entreprise à travers le mentorat. Nos fondateurs, puis les entreprises mécènes qui nous ont rejoints, ont cru à cette belle aventure et nous les remercions pour leur fidélité et leur accompagnement. La dynamique initiée sur le territoire, grâce notamment au soutien du Comité Val-d'Oise, nous permet également d'accueillir les premières entreprises mécènes du Val-d'Oise et nous nous en réjouissons. À l'occasion de cet anniversaire, gageons qu'elle continue à remplir son rôle de passerelle qui invite à regarder "l'université autrement".

Anne-Sophie Barthez,
présidente de la Fondation

édito

La lettre 4

ÉTÉ 2013



Actualité des projets soutenus

Une nouvelle chaire en génie civil "Constructions, matériaux et innovation"

Conçue sur la thématique génie civil "constructions, matériaux et innovations", CMI, cette nouvelle chaire partenariale ambitionne de renforcer la notoriété du pôle construction de l'université de Cergy-Pontoise en soutenant le développement des activités de recherche et en accompagnant ses étudiants et diplômés. Dans ce cadre, les entreprises mécènes de la chaire ont permis d'initier les premières activités : deux thèses sont soutenues par Eiffage travaux publics, Spie fondations et la Fédération nationale des travaux publics, un stage de recherche et un prix d'excellence attribué aux majors de promotions des trois options du master Génie civil et infrastructures lors de la remise des diplômes de l'université sont financés par l'École française du béton. Albert Noumowé et Anne-Lise Beaucour, titulaire et co-titulaire de la chaire, nous donnent rendez-vous à l'automne 2013 pour un événement officiel de lancement qui réunira les partenaires de la chaire.

Les boursiers de la Fondation reçus par le président de l'université

Le vendredi 26 avril dernier, 17 étudiants bénéficiant ou ayant bénéficié d'une bourse d'études ont été reçus par François Germinet, président de l'université. Cette rencontre interne intitulée *Follow Friday* a permis de revenir sur les différents dispositifs et de partager les expériences. « Grâce à la bourse d'études, j'ai pu écourter mon temps de trajet et venir en voiture, ce qui aide pour se concentrer sur ses études » confie Alexis. « Le mentorat permet de mieux connaître le monde de l'entreprise et de s'orienter en fonction, c'est vraiment appréciable » témoigne Laure. 53 étudiants ont déjà reçu une bourse d'études depuis la création de la Fondation en juin 2010. À la rentrée 2013, 13 nouveaux étudiants en bénéficieront grâce à la Fondation RATP, le Fonds Agir pour l'insertion dans l'industrie et le Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne, ainsi que la Banque Populaire Rives de Paris.

Et encore...

- > Le 18 février dernier, la chaire **Droit et éthique des affaires et la chaire Gestion des risques et financement des PME** ont reçu M. Xavier Fontanet pour un **petit-déjeuner débat** consacré à la responsabilité sociétale des PME.
- > Le **quatrième appel à projets de la Fondation** s'articule autour de trois axes que sont le soutien à la vie étudiante, aux manifestations scientifiques et au développement de projets de recherche. Les résultats seront connus en septembre après les délibérations du conseil d'administration de la Fondation.



Prix d'excellence : chaire Éco-quartiers



Prix d'excellence : chaire en génie civil



Les boursiers de la Fondation 26/04/13

Retrouvez toutes nos actualités sur :
<http://fondation.u-cergy.fr>

Suivez-nous sur Twitter :
Fondation_UCP

Leur engagement

Dominique Lefebvre

Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise



Pourquoi la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a-t-elle souhaité devenir membre fondateur ?

L'université de Cergy-Pontoise est un atout pour le territoire cergypontain : elle permet aux jeunes de se former, aux entreprises de disposer d'un vivier de jeunes diplômés et de laboratoires de recherche, et aux citoyens de vivre et de travailler dans des quartiers animés. Cergy-Pontoise et son université se ressemblent : une université nouvelle dans une ville nouvelle, un esprit jeune, pionnier, innovant et surtout, ancrée dans son territoire. Les projets menés en commun sont nombreux. C'est donc très naturellement que nous avons souhaité nous engager dans la création d'une Fondation partenariale, dont l'objet est de faire rayonner l'université, de soutenir des projets touchant à la recherche et à l'innovation, et de promouvoir l'égalité des chances et l'insertion professionnelle.

Après trois ans, la Fondation vous semble-t-elle avoir contribué à la dynamique que vous imaginiez ?

Les actions soutenues par la Fondation ont incontestablement permis de rapprocher l'université du monde qui l'entoure. Plusieurs exemples sont marquants pour cette dynamique : l'opération Univ'd'Hiver, qui contribue à la promotion de l'égalité des chances, le développement de chaires partenariales, qui rapproche de l'entreprise et le projet du FacLab, symbolisant l'innovation et "l'université autrement".

La CACP fait partie du Comité Val d'Oise qui vise à sensibiliser les entreprises du territoire à l'activité de la Fondation. Qu'est-ce qui peut selon vous contribuer à resserrer les liens entre l'université et les entreprises locales ?

L'UCP doit accroître sa notoriété auprès des entreprises locales, c'est une autre façon de s'ancrer dans son territoire d'accueil. Elle doit également regarder davantage vers les PME, moins au fait des opportunités offertes par l'université. Il semble important d'insister sur le "donnant-donnant", avec des propositions concrètes : facilité de mise en réseau des compétences et des profils. La CACP y prend sa part en faisant connaître l'UCP auprès des entreprises.

+ d'initiatives

Le Groupe Lacroix, une entreprise locale engagée aux côtés de la Fondation

Installé dans le Val-d'Oise depuis plus de 50 ans, Le Groupe Lacroix est aujourd'hui le premier groupe de transport de voyageurs indépendant en Île-de-France. Son président, Jean-Sébastien Barrault, revient sur son engagement aux côtés de la Fondation.

En tant que dirigeant d'une ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire), comment s'inscrit le mécénat dans votre groupe ?

Certaines valeurs font partie de la culture d'entreprise du Groupe Lacroix, parmi lesquelles le respect et la préservation de notre environnement, l'encouragement de jeunes talents, et l'accompagnement du monde de l'éducation et de la recherche. À ce titre, en tant qu'acteurs citoyens ancrés dans notre territoire, il nous semble utile d'aider, au travers du mécénat, toutes les initiatives qui peuvent rejoindre ces valeurs.

Pourquoi avoir choisi d'accompagner la Fondation de l'université de Cergy-Pontoise ?

La Fondation a été créée pour promouvoir l'image de marque de l'université, pour contribuer à son rayonnement national et international, assurer un rapprochement avec le monde socio-économique, et soutenir des projets autour de l'innovation et de l'égalité des chances. Il nous a semblé que cela rejoignait nos valeurs et représentait une chance pour notre territoire, et plus largement pour l'ensemble du tissu économique qui le compose. C'est pourquoi nous apportons notre soutien à la Fondation de l'université de Cergy-Pontoise.

Vous souhaitez plus d'informations, soutenir nos projets, contactez-nous :

Fondation de l'université
de Cergy-Pontoise
33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex
Tél. +33 1 34 25 62 58
fondation@m1.u-cergy.fr



Certification des comptes

Les comptes clos au 31 décembre 2012 du second exercice de la Fondation ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. » 21 mars 2013, Cabinet Mazars, commissaire aux comptes.

Montant des fonds levés

Depuis sa création en juin 2010, la Fondation a levé 2,7 millions d'euros pour financer des projets spécifiques.

Ils nous ont rejoints, merci



La Fondation de l'université de Cergy-Pontoise est fondée par :